

Enquête de satisfaction 2026

Étape jury

Enquête menée en septembre 2026 auprès des candidats ayant déposé un dossier de validation (livret 2) entre septembre 2025 (session automne) et janvier 2026 (session printemps). Elle porte sur le dépôt du livret 2, le jury de VAE et la plus-value de la démarche.

1163

candidats interrogés

478

réponses recueillies

41 %

de taux de retour

Objectifs de l'enquête

- **Recueillir les retours des candidats** afin d'identifier les éventuelles difficultés rencontrées au cours de leur parcours.
- **Identifier et mettre en œuvre des actions concrètes d'amélioration** pour renforcer la qualité des services et mieux répondre aux attentes des usagers et des bénéficiaires.

Profil des répondants

Les 478 réponses proviennent de candidats de l'ensemble des départements de l'académie, ce qui donne un panel relativement diversifié.

44 %

DEES, DEETS et DECESF

24 %

BTS

12 %

DEME

Les autres diplômes sont représentés dans des proportions plus faibles et constituent une part plus limitée de l'échantillon.

L'objectif de la VAE

- **91 %** des candidats visent l'obtention du diplôme dans sa totalité.
- **8 %** envisagent la VAE comme une étape dans leur parcours, notamment pour accéder ensuite à un diplôme ou à une formation de niveau supérieur.

Une satisfaction globale élevée



* Candidats ayant bénéficié d'un accompagnement par le réseau de l'Éducation nationale.

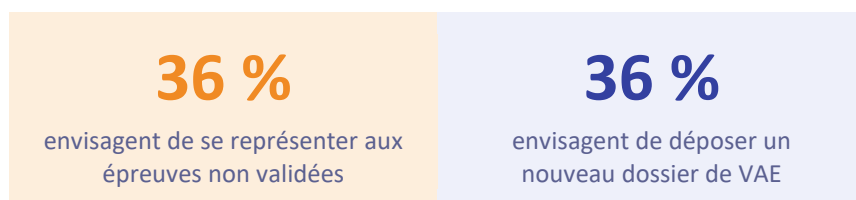
Le jury

84 % des candidats considèrent que leur entretien s'est plutôt bien déroulé. Parmi les candidats insatisfaits, plusieurs ont exprimé le sentiment que la posture du jury n'a pas toujours favorisé un échange serein, certains ayant ressenti de la déstabilisation (interruptions, questions perçues comme éloignées de leur dossier). Ils souhaiteraient également :

- que leur livret 2 et leur expérience professionnelle soient davantage au cœur des échanges ;
- que la composition des jurys intègre plus largement des professionnels connaissant bien le terrain.

Les suites de parcours

Parmi les candidats n'ayant pas obtenu une validation totale :



La plus-value de la VAE

Tant sur le plan professionnel que personnel, la démarche est vécue comme une source de reconnaissance de la part de l'entourage et comme une véritable fierté. Ces sentiments contribuent à porter un regard différent sur son activité professionnelle et nourrissent l'envie d'aller plus loin dans son parcours.

Des résultats aux pistes d'action

L'enquête met en évidence une satisfaction globale élevée des candidats à l'égard de leur parcours VAE, tant dans le déroulement des différentes étapes que dans l'organisation des jurys. Les délais sont notamment jugés satisfaisants et les candidats accompagnés par le réseau de l'Éducation nationale se sentent suffisamment préparés.

Au-delà de l'obtention du diplôme, la VAE apparaît comme une démarche porteuse de sens et de reconnaissance, permettant aux candidats de valoriser leur expérience, de renforcer leur confiance et de se projeter dans la suite de leur parcours professionnel et personnel.

Les retours recueillis permettent également d'identifier des pistes d'amélioration, notamment autour de la préparation à l'entretien et des conditions d'échange avec le jury, afin de favoriser un dialogue davantage centré sur le livret 2 et l'expérience du candidat. Enfin, les suites envisagées par les candidats non totalement validés témoignent d'une volonté de poursuivre leur démarche de certification.